

Adopté le : 18 novembre 2022  
Date de mise en ligne : 21 novembre 2022

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 octobre 2022 à 20h00 à la mairie

Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc

Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme SAUVAGE Tatiana.

Membres excusés : Mme DUCROT Isabelle pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr JOLY Pierre

Secrétaire de séance : Tatiana SAUVAGE

Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali

La séance est ouverte à 20h00.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de septembre - désignation du secrétaire de séance - rapport activités BLI – subvention voirie – Logiciel garderie – cartes cadeaux des agents – affouages – membres association foncière de remembrement – projet commercial – vente de terrains par le département de l'Ain - Commissions (Scolaire, Matériel, Bâtiments, Voirie, Actions sociales, Communication) - Questions diverses (Conseil des jeunes, Au panier Bressan, Remplacement le 1<sup>er</sup> décembre de Sylviane MERGNAC) - Invitations diverses - Vie communale

### - Adoption du procès-verbal du conseil de septembre

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BORGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

### - Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire nomme Tatiana SAUVAGE comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BORGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

### - Rapport activités BLI

Monsieur le Maire présente aux membres le rapport d'activités de Bresse Louhannaise Intercom' 2021 et les projets pour 2022.

### - Subvention voirie

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé en novembre 2021 d'instaurer la priorité à droite dans tout le village. Les travaux ont été entrepris et devraient bientôt être terminés. Il convient de délibérer pour une demande de subvention au titre du produit des amendes de police. Le conseil est favorable pour cette demande de subvention à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BORGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme

SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Logiciel garderie**

Monsieur le Maire rappelle que nous utilisons un logiciel pour les réservations et les présences à la cantine et la garderie, le coût de la maintenance pour une année est de 1065.58€ TTC. Monsieur le Maire propose, vu la situation financière de la cantine, de prendre en charge pour moitié cette facture et l'autre moitié sera prise en charge par la commune de Condal. Le conseil accepte de prendre en charge la moitié de la facture à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BERGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Cartes cadeaux des agents**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que tous les ans, la collectivité offre des cartes cadeaux aux agents, demande aux membres s'ils souhaitent faire de même cette année et délibèrent des montants attribués. Le conseil décide à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BERGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, la répartition des cartes cadeaux comme suit : 3 cartes à 100€ (Marc, Nathalie et Magali), 2 cartes à 80€ (Laëtitia et Sylviane), 2 cartes à 60€ (Bettina et Céline) et 2 cartes à 50€ (Emilie et Virginie) soit un total de 680€. La remise des cartes cadeaux aura lieu avant le conseil de décembre.

- **Affouages**

Monsieur le Maire rappelle que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 novembre, actuellement 2 inscrits. Il convient de délibérer des tarifs. Le conseil décide de fixer à 7€ le stère de bois et 12€ le stère de piquets à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BERGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention

- **Membres Association Foncière de Remembrement**

Monsieur le Maire informe les membres que suite au décès de Mr FLOCHON Joël, qui était membre du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, nommé par le conseil municipal, il convient de le remplacer. Le conseil décide de nommer Mr FRANZIN Julien à 13 Pour dont 3 pouvoirs (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky (pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre), Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr BERGE Anthony, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme DUCROT Isabelle (pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc), Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille (pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe), Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Projet commercial**

Monsieur le Maire relate la réunion avec Mr DORME, conseiller aux décideurs Locaux Bresse Sud, afin d'échanger sur le projet « Espace de la Forge » et déterminer le financement du projet. Il restera à financer 650 000€, subventions et TVA déduites. Le plan de financement se décomposerait de 150 000€ de fonds de roulement et 500 000€ d'emprunts sachant qu'un emprunt de 140 000€ a déjà été signé cette année. Les remboursements annuels pour ce projet ne doivent pas dépasser 35 000€.

Concernant la consultation pour la mission de relevé topographique et le plan de bornage, un seul devis reçu à ce jour. La date limite est fixée au 27 octobre à 12h00.

#### - **Vente de terrains par le département de l'Ain**

Monsieur le Maire informe que le département de l'Ain possède des parcelles sur notre commune et souhaite les céder. Il s'agit des parcelles ZM 48, ZM 49, ZM 72, ZM 101, ZM 109 et AC 242. Monsieur le Maire demande au conseil, si la commune se porte acquéreur pour ces parcelles. Le conseil décide de prévenir le référent SAFER, et prendra sa décision par la suite.

#### - **Commissions**

##### ▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire informe que Mme MAZOYER Virginie a quitté son poste de surveillance pendant le temps méridien, le 12 octobre, pour remplacer la cantinière de Condal qui part en retraite. Mme THYOT Emilie a également démissionné de son poste de surveillance temps méridien, le 30 septembre, pour raison familiale.

Les heures ont été réattribuées à Mme GREVOT Laëtitia (fin de poste à 15h30) et Mme MERGNAC Sylviane (fin de poste à 14h50).

Monsieur TABOURET Christophe fait un point sur la vente des plats à emporter (533 parts vendues) et sur le concours de pétanque au profit de la cantine scolaire, le bénéfice est d'environ 3500€. Une 2<sup>ème</sup> manifestation est peut-être à prévoir. Les effectifs de la cantine sur Dommartin sont en hausse par rapport à l'année dernière.

##### ▪ **Matériel**

Monsieur TABOURET Christophe informe que l'épaveuse a été livrée.

##### ▪ **Bâtiments**

###### • **VMC salle des fêtes**

Monsieur PIRAT Sébastien informe que l'entreprise Aldes est intervenue. La VMC fonctionne correctement mais ne chauffe pas car le relais est HS. Donne lecture d'un devis pour changement du relais d'un montant de 535.20€ TTC et d'un devis de 591.60€ TTC pour changement des filtres. Le conseil accepte les 2 devis.

###### • **Alarme Agence Postale Communale**

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de S.D.A.I. de 2935.30€ pour remplacement du système d'alarme de la poste. Pas de possibilité de trouver des pièces de rechange pour l'alarme actuelle. Le conseil souhaite demander d'autres devis.

###### • **Toit salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe que des tuiles sont cassées sur le toit du local vélo. Mr FERRIER Jean-Pierre va voir avec les employés.

###### • **Environnement**

La commission va se réunir le lundi 7 novembre à 20h00, pour travailler sur les possibles économies d'énergie à mettre en place sur la commune.

##### ▪ **Voirie**

###### • **Travaux de soutènement à la Liambe**

Monsieur TABOURET Christophe est toujours en attente de l'avis de la Direction Départementale des Territoires.

##### ▪ **Actions sociales**

Monsieur le Maire rappelle que le repas a lieu le samedi 12 novembre. Le menu choisi : gougères, potage, gâteau de foie de volaille, filet de sandre avec sa garniture, fromage blanc et comté, buche pâtissière.

Mme UNY Gisèle et la garderie s'occupent de la décoration.

Mr BUCHAILLAT Patrick s'occupera de la musique. « L'Atelier d'écriture » viendra lire des poèmes

Rendez-vous le 11 novembre à 8h00 pour la mise en place de la salle.

- **Communication**

La commission s'est réunie dernièrement pour la préparation du bulletin.

- **Questions diverses :**

- **Conseil des jeunes**

Mme BUSI Maryline informe que 14 jeunes souhaitent siéger au conseil des jeunes. Une première réunion aura lieu le samedi 19 novembre à 9h00 en mairie. Les convocations vont être envoyées.

- **Au Panier Bressan**

Monsieur le Maire relate les demandes faites auprès de l'association « Au Panier Bressan » soit 5 suivis et 1 demande aide d'urgence.

- **Remplacement Mme MERGNAC Sylviane le 1<sup>er</sup> décembre garderie et cantine**

Monsieur le Maire informe que Mme MALIN Laurence remplacera Mme MERGNAC Sylviane.

- **Appartement Luzy 1<sup>er</sup> étage**

Monsieur le Maire informe que les travaux vont être terminés et que l'appartement est loué à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

- **Invitations diverses**

Une invitation reçue pour la choucroute de la Saint-Simon, personne ne peut assister.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe d'un PACS, rappelle la cérémonie du 11 novembre, et fixe le prochain conseil au 18 novembre à 20h00.

La séance est close à 22 h 15.

Secrétaire de séance,  
Tatiana SAUVAGE



Monsieur le Maire,  
VILLEMAIRE Jean-Luc

